



Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 25 mars 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 avril 2024

### **PÔLE VIE DU TERRITOIRE - FESTIVAL "LA CINQUIÈME SAISON" - EDITION 2024 - PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION**

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-Gilles RONDONNET, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jacques BILLY à Johann SPITZ, Claude BOISSON à Françoise BURGAUD, Yamina BOUDAHMANI à François GUYON, Sophie BOUTRIT à Nicolas VIDEAU, Sophie BROSSARD à Sonia LUSSIEZ, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Olivier D'ARAUJO à François BONNET, Jean-Pierre DIGET à Claire RICHECOEUR, Noémie FERREIRA à Yvonne VACKER, Anne-Lydie LARRIBAU à Eric PERSAIS, Elmano MARTINS à Valérie VOLLAND, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Marie-Paule MILLASSEAU à Stéphanie ANTIGNY, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, Franck PORTZ à Frédéric NOURRIGEON, Nicolas ROBIN à Ségolène BARDET, Mélina TACHE à Romain DUPEYROU, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX, Florence VILLES à Lucien-Jean LAHOUSSE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

#### **Titulaire absente suppléée :**

Nadia JAUZELON par Jean-Gilles RONDONNET.

#### **Titulaires absents :**

Jean-Michel BEAUDIC, Bastien MARCHIVE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

#### **Titulaires absentes excusées :**

Annick BAMBERGER, Patricia DOUEZ, Elsa FORTAGE.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Elisabeth MAILLARD

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20240402-C\_\_39\_04\_2024-DE



C- 39-04-2024

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU MARDI 2 AVRIL 2024

#### **PÔLE VIE DU TERRITOIRE - FESTIVAL "LA CINQUIÈME SAISON" - EDITION 2024 - PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la compétence de la Communauté d'Agglomération du Niortais en termes de création et soutien aux manifestations culturelles à rayonnement d'agglomération,

Vu le règlement du Festival « La 5<sup>ème</sup> Saison » adopté le 28 janvier 2019 et modifié par délibérations du Conseil d'Agglomération du 14 décembre 2020 et du 8 février 2024,

Depuis 2016, le Festival « La 5<sup>ème</sup> Saison » contribue à affirmer l'identité de l'Agglomération du Niortais dans toute la région Nouvelle-Aquitaine et à promouvoir l'activité culturelle et touristique tout en fédérant les acteurs du territoire.

Pour l'édition 2024, 21 communes se sont portées volontaires pour organiser le Festival avec la Communauté d'Agglomération et participeront à hauteur de 50% des coûts de production et de diffusion (hors spectacles d'ouverture et de clôture), le reste à charge pour la CAN étant plafonné à 3 000 € par projet.

Dès lors, le plan de financement prévisionnel de l'édition 2024 du Festival se présente comme suit :

<b>Dépenses (TTC)</b>		<b>Recettes</b>	
Frais de programmation des spectacles	119 500 €	Communes participantes	37 000 €
Communication	19 000 €	Département des Deux-Sèvres	7 270 €
		Région Nouvelle-Aquitaine	5 000 €
		OARA (Office Artistique de la Région Nouvelle-Aquitaine)	1 500 €
		Autofinancement	87 730 €
<b>Total</b>	<b>138 500 €</b>	<b>Total</b>	<b>138 500 €</b>

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Valide le plan de financement prévisionnel proposé,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à solliciter les subventions auprès des différents partenaires financiers,

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document y afférant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Elisabeth MAILLARD**

**Alain CHAUFFIER**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**